

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis 10-2012 « Réponse de la Municipalité au postulat de Mme la Conseillère communale Irina Krier intitulé "Chauffer efficace ? Pour un diagnostic sur le territoire de Renens à l'aide de la thermographie aérienne" ».

La commission s'est réunie le mardi 13 mars 2012 au CTC. Elle était composée des conseillères et conseillers suivants : Irina Krier, Eric Aeschlimann, Gian-Luca Ferrini, Nicolas Freymond, Aso Piroti, Reza Safai et Pascal Golay, président rapporteur. M. Jérôme Tendon était absent.

La municipalité était représentée par Mme. Tinetta Maystre, Municipale Urbanisme et Travaux, M. Jean-Marc Dupuis, Municipal Bâtiments et Environnement ainsi que M. Alain Peneveyre, chef de service environnement et maintenance et M. Frédéric Schweingruber, Responsable Développement durable.

Suite à la présentation de la municipalité et aux questions posées par la commission, il ressort que l'usage de la thermographie aérienne n'est pas la solution la plus appropriée pour établir un diagnostic énergétique, ni pour son prix, ni pour son efficacité. Elle apporte par contre un grand apport publicitaire qu'il faudra savoir compenser d'une autre manière. La postulante aimerait que l'impulsion aille plus de la commune aux propriétaires que l'inverse.

Cela dit, la commune doit se conformer aux nouvelles lois sur l'énergie et souhaite établir des bilans énergétiques sur les biens communaux.

La Ville souhaite également encourager les propriétaires, notamment par des subventions provenant du fonds de développement durable en vue d'établir des CECB (Certificat Énergétique Cantonal des Bâtiments) et des travaux importants issus du résultat de ces CECB.

La postulante accepte la réponse de la municipalité.

La commission accepte à l'unanimité les conclusions de ce préavis.

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Vu le préavis No 10-2012 de la Municipalité du 30 janvier 2012,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de Mme la Conseillère communale Irina Krier intitulé "Chauffer efficace ? Pour un diagnostic sur le territoire de Renens à l'aide de la thermographie aérienne."

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 27 janvier 2012.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

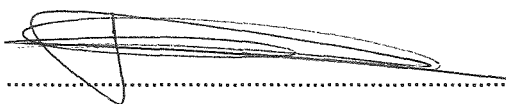
La Syndique : Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S)

Jean-Daniel LEYVRAZ


Commission :

Pascal Golay (président rapporteur) :



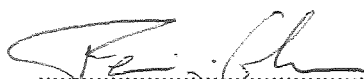
.....

Eric Aeschlimann



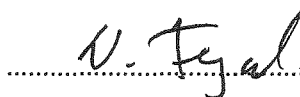
.....

Gian-Luca Ferrini



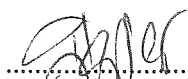
.....

Nicolas Freymond



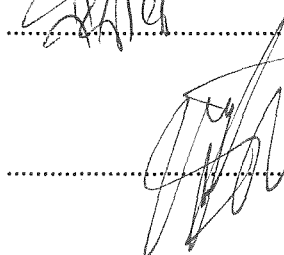
.....

Irina Krier



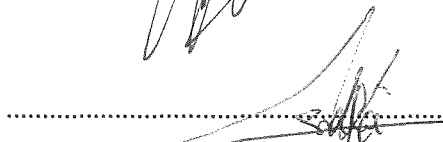
.....

Aso Piroti




.....

Reza Safai



.....

Jérôme Tendon



.....

